

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

LE 15 JUIN 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Brownsburg-Chatham tenue mercredi le 15 juin 2022, à 19 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, lieu autorisé par la résolution numéro 19-12-336.

Sont présents :

Monsieur Kévin Maurice	Maire
Monsieur Pierre Baril	Siège # 1
Monsieur Louis Quevillon	Siège # 3
Madame Marilou Laurin	Siège # 5
Monsieur Stephen Rowland	Siège # 6

Sont absents :

Monsieur André Junior Florestal	Siège # 2
Madame Martine Renaud	Siège # 4

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence de Monsieur Kévin Maurice, maire.

Sont également présents :

Monsieur Jean-François Brunet, directeur général; et
Monsieur Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le conseil municipal, conformément aux articles 323, 325 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance extraordinaire a été notifié à tous les membres du conseil municipal.

La séance est ouverte à 19 h par le maire, monsieur Kévin Maurice.

Les sujets à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Mise en disponibilité et résultats de soumission par invitation et octroi de mandat – Création d'un nouveau site web pour la Ville de Brownsburg-Chatham;
5. Octroi de contrat pour la réalisation d'une aire d'entreposage pour la marina;
6. Mise en disponibilité du fonds de roulement pour divers projets prévus au programme triennal d'immobilisations;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

7. Mise en disponibilité et octroi de contrat réalisation du dossier de candidature Village-Relais;
8. Modification d'un projet au programme triennal d'immobilisations;
9. Période de questions;
10. Levée de la séance extraordinaire.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La séance est ouverte par le maire, monsieur Kévin Maurice.

22-06-272 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été adressée au conseil.

22-06-273 **4. MISE EN DISPONIBILITÉ ET RÉSULTAT DE SOUMISSION PAR INVITATION ET OCTROI DE MANDAT – CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE WEB POUR LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM**

CONSIDÉRANT l'évolution constante des communications web;

CONSIDÉRANT le souci de toujours bien informer les citoyennes et citoyens et ce, selon des méthodes et plateformes au goût du jour;

CONSIDÉRANT la réception de quatre (4) soumissions pour la création d'une nouvelle plateforme;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions favorise de confier le contrat à « **Activis.** »;

CONSIDÉRANT QUE le montant estimé au budget 2022 est insuffisant;

CONSIDÉRANT les soldes disponibles à l'excédent accumulé non affecté;

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de la directrice du Service des ressources humaines, communications et relations avec le milieu et directrice générale adjointe.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Marilou Laurin et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mise en disponibilité d'un montant de 11 500 \$ en provenance de l'excédent accumulé non affecté.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre de services de la firme **Activis**.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise d'octroyer le contrat de la création du nouveau site Web de la Ville à un coût forfaitaire de la solution avant la mise en ligne incluant l'intégration de contenu de 39 475 \$ (coût avant taxes) pour le volet intégration de contenu et un coût annuel après la mise en ligne pour l'hébergement et les licences, abonnements ou autres frais de 1 938 \$ avant taxes.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général, monsieur Jean-François Brunet, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet au contrat lié à la présente offre de services.

Adoptée à l'unanimité

22-06-274 5. **OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉALISATION D'UNE
AIRE D'ENTREPOSAGE POUR LA MARINA**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham deviendra propriétaire du lot 6 504 825 du cadastre du Québec, situé en face de la marina municipale sise au 455, route des Outaouais, et qui sera destiné à être un lieu d'entreposage pour les embarcations de la marina;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de préparer le terrain pour l'aire d'entreposage pour les embarcations de la marina;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été faite auprès de fournisseurs, notamment K.L. Mainville inc., Créations L3D et Transport Larivière & Fils;

CONSIDÉRANT QUE l'unique offre de service provient de la compagnie K.L. Mainville inc. et prévoit la réalisation d'une aire d'entreposage sur le lot 6 504 825 du cadastre du Québec au montant de 87 110,81 \$, toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt 300-2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de recommandation du directeur général, monsieur Jean-François Brunet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Baril et il est résolu :

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre soumise par la compagnie K.L. Mainville inc. au montant de 87 110,81 \$, toutes taxes incluses, pour la réalisation d'une aire d'entreposage sur le lot 6 504 825 du cadastre du Québec qui servira d'entreposage pour les embarcations de la marina.

QUE le tout soit payable par le règlement d'emprunt 300-2022.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désigne Jean-François Brunet, directeur général, à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

22-06-275 6. **MISE EN DISPONIBILITÉ DU FONDS DE ROULEMENT
POUR DIVERS PROJETS PRÉVUS AU PROGRAMME
TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

CONSIDÉRANT les besoins de financement des projets d'investissement;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la mise en disponibilité des fonds pour assurer une fluidité dans la gestion des projets;

CONSIDÉRANT QUE ces projets étaient prévus au programme triennal d'immobilisations à l'année 2022;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles au fonds de roulement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de recommandation de la trésorière et directrice du Service des finances, madame Marie-Christine Vézeau.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mise en disponibilité des fonds en provenance du fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration général, le tout selon les modalités présentées dans le tableau suivant :

Description – projets	Montants	Période de remboursement
Mobilier de bureau	2 500 \$	10 ans
Génératrice	15 000 \$	10 ans
Mobilier extérieur	5 000 \$	10 ans
Agrandissement du stationnement de la Marina (accueil)	9 000 \$	10 ans
Antenne WIFI – Camping	10 000 \$	10 ans
Voiturette de golf	2 500 \$	10 ans
Séchoir salle de bain	5 000 \$	10 ans
Costume mascotte	5 144 \$	5 ans

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise de retourner tout solde résiduaire à son fonds d'origine.

Adoptée à l'unanimité

22-06-276 7.
**MISE EN DISPONIBILITÉ ET OCTROI DE CONTRAT
RÉALISATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
VILLAGE-RELAIS**

CONSIDÉRANT le concept de Village-relais élaboré par le ministère des Transports du Québec, lequel favorise le développement économique et touristique en ayant comme objectif d'accroître la sécurité routière, en offrant des lieux d'arrêt à des fins de repos et de services;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu l'appui de la MRC d'Argenteuil pour sa mise en candidature au ministre des Transports;

CONSIDÉRANT QUE le dossier à présenter au Comité Village-relais doit comprendre différents éléments et renseignements qui nécessitent des éléments de recherche, de rédaction, de rencontre avec le milieu, etc.;

CONSIDÉRANT QU'une demande de soumission a été faite auprès de fournisseurs;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de l'entreprise « Punch Communication » pour la réalisation du dossier de candidature de la Ville de Brownsburg-Chatham au programme Village-relais au montant de 13 107,15 \$, toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts n'étaient pas prévus au budget 2022;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles à l'excédent accumulé non affecté;

CONSIDÉRANT QUE la subvention octroyée de 40 000 \$ à la Ville de Brownsburg-Chatham par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service de Jean-François Brunet, directeur général.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la mise en disponibilité d'un montant de 12 000 \$ en provenant de l'excédent accumulé non affecté.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise de renflouer l'excédent accumulé non affecté lors de la réception de la subvention au montant utilisé.

Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte l'offre soumise par l'entreprise Punch Communication au montant de 13 107,15 \$, toutes taxes incluses pour la réalisation du dossier de candidature de la Ville de Brownsburg-Chatham au Programme Village-relais.

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham désigne Jean-François Brunet, directeur général, à agir en son nom et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

22-06-277 8. **MODIFICATION D'UN PROJET AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

CONSIDÉRANT le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 adopté le 14 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 25 000 \$ avait été réservé pour le projet d'aménagement du bistro de la marina et que celui-ci ne sera pas réalisé tel que prévu;

CONSIDÉRANT QUE les sommes disponibles au projet d'aménagement du bistro de la marina;

CONSIDÉRANT les travaux d'aménagement du poste de traite au camping sont plus importants que prévu;

CONSIDÉRANT QUE le financement de ces deux projets provenait du Règlement d'emprunt numéro 294-2021 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de recommandation de la trésorière et directrice du Service des finances, madame Marie-Christine Vézeau.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Stephen Rowland et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise d'affecter le solde disponible de 22 300 \$ du projet d'aménagement du bistro de la marina au projet d'aménagement du poste de traite.

Adoptée à l'unanimité

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été adressée au conseil.

***Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

10.

22-06-278 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 19 h 06, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon et il est résolu :

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Kévin Maurice
Maire

Pierre-Alain Bouchard
Greffier et directeur du Service
juridique